



© ville de Pantin

URBANISME

SEPT-ARPENTS : NOUVEAU PRU EN VUE

Publié le 28 novembre 2019

ON EN PARLE LE 18 DÉCEMBRE !

Après les Courtilières et les Quatre-Chemins, le secteur des Sept-Arpents sera le prochain quartier de Pantin à bénéficier d'un programme de rénovation urbaine (PRU).

Article de Frédéric Fuzier, publié dans Canal n°284, décembre 2019.

À cheval sur deux communes, Pantin et le Pré-Saint-Gervais, le secteur des Sept-Arpents concentre un nombre important d'immeubles très dégradés. C'est pourquoi il s'apprête à faire l'objet d'un programme de rénovation urbaine bi-communal. D'ici la fin de l'année, un projet, portant sur la résorption de l'habitat indigne et la requalification de l'Îlot 27, sera déposé en ce sens à l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru).

Pour rappel, les Sept-Arpents avaient été retenus, en 2014, parmi les quartiers prioritaires de la politique de la ville puis pour intégrer le Nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU) afin de bénéficier d'une rénovation d'ampleur. Une première étude, menée principalement par la ville et Est Ensemble, sur l'état de l'habitat et le fonctionnement du quartier a suivi. L'objectif : définir les secteurs et adresses qui bénéficieront d'interventions publiques.

Pour les immeubles très dégradés, ces dernières passeront par des acquisitions suivies de démolitions-reconstructions. Pour ce qui est du bâti pouvant être réhabilité, les propriétaires bénéficieront d'un accompagnement technique pouvant déboucher sur des subventions. De quoi les encourager à entamer d'indispensables travaux de rénovation, à l'image des opérations actuellement menées aux Quatre-Chemins. Mercredi 18 décembre, les maires de Pantin et du Pré-Saint-Gervais présenteront, pour la première fois, ce programme de rénovation urbaine qui devrait, dans un premier temps, s'étaler sur la période 2020-2025.

Réunion publique de présentation :

Mercredi 18 décembre, à 19.30. Ecole maternelle Nelson-Mandela, 3, rue Béranger au Pré-Saint-Gervais.



Carrières : le point sur la situation

Jeudi 19 décembre, Bertrand Kern, le maire, présentera, à l'occasion d'une réunion publique, les résultats des sondages effectués par la ville sous les voies situées au sein de la zone d'aléa très fort. Quant à la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE), elle exposera les financements auxquels les particuliers peuvent éventuellement prétendre pour faire mener des études et effectuer des travaux liés à la présence d'anciennes carrières sous leur domicile.

Jeudi 19 décembre à 19.00. Maison de l'enfance, 63, rue Charles-Auray

04700 AVENUE DU GÉNÉRAL EGGER

93507 PANTIN CEDEX

 01 49 15 40 00

HORAIRE D'OUVERTURE :

DU LUNDI AU VENDREDI : 8H30 - 12H30 ET 13H30 - 17H30

SAMEDI : 8H30 - 12H30